

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 52

Artikel: Les gros
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192021>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tude; ils les reçoivent avec reconnaissance.

Elles leur disent que, si peu que ce soit, dans la retraite où ils sont, ils comptent pourtant pour quelque chose.

Pour les dames.

A l'intention de nos lectrices, nous empruntons au XIX^e Siècle les lignes suivantes, traitant des modes de la saison :

Voilà bien le moment de s'emmitoufler chaudement dans ses vêtements de fourrure et de profiter de ce que la mode en autorise l'emploi presque exagéré.

Les robes en ont toutes : bande de fourrure au bas des jupes, le long des panneaux, en plastron de corsage; le col, les manches en sont garnis, même les robes de bal! De petites martres, avec leur tête et leur queue s'enroulent au bas des robes et se disposent sur les corsages.

Les chapeaux se bordent d'un tour de loutre avec la petite tête de l'animal se dressant sur le chignon derrière.

Quant aux boas, ils font à présent complètement partie de la garde-robe de toutes les femmes.

On voit des manteaux entièrement faits en peau de jaguar, sorte de peluche très épaisse, ressemblant plus à une fourrure qu'à un tissu; son ton est loutre ambré avec de petites taches jaunes et blanches. Le karacul, encore un tissu fourré qui sert comme garniture, parements, manches, etc. On porte très bien une jupe toute en karacul loutre, par exemple, avec une tunique de drap même ton, ouverte devant, les deux côtés retournés sur eux-mêmes et fixés presque à la taille derrière, par une boucle ou deux gros boutons, avec revers au corsage. Les manches en karacul finissent bien cette toilette d'un aspect très nouveau.

Cette mode de faire les manches différentes du corsage semble ancienne, puisqu'elle date déjà d'une année; mais elle est très seyante pour les femmes un peu fortes, qu'elle amincit énormément.

Pendant longtemps le velours semblait abandonné; il revient triomphant cet hiver, et ce ne sont plus seulement des toilettes aux teintes classiques, noires, marrons, vertes, etc., que nous voyons, mais les robes des plus jolis tons roses, bleus. Ces toilettes se portent en soirée, au théâtre; même les jeunes filles s'en pareront très bien cet hiver; leur ornement est des plus simples : une broderie, une fleur suffit pour garnir ces robes déjà si riches par leur tissu.

Parmi les femmes plus simples, le velours anglais, le velours côtelé trouvent naturellement leur place; aussi quel coquet petit costume en velours de chasse « lentille », la jupe tout unie bien collante avec la longue veste à basques rajoutées très badinées, ouverte sur un gilet en drap cuir clair.

J'ai déjà parlé des robes de mariées en velours blanc; vous verrez que toutes les jeunes filles élégantes voudront cette seyante toilette veloutée.

Un petit conseil pour celles dont les mains se gercent facilement par ce froid :

n'employez jamais de glycérine pure, elle irrite, rougit la peau au lieu de l'adoucir; faites un mélange en parties égales de glycérine, eau douce et eau de Cologne, et gardez les gants le plus que vous pourrez.

MARJOLAINE.

Les gros.

On voit de singulières choses en ce monde. Les uns sont maigres, secs, et n'ont qu'un désir, celui de prendre un peu d'embonpoint. D'autres, au contraire, en ont trop et s'en plaignent. Leur ventre les empêche de voir leurs pieds, leur gilet se soulève, le pantalon de l'an dernier craque à la ceinture et la respiration devient bruyante et gênée. Aussi usent-ils de tous les moyens pour maigrir un peu : promenades, courses en vélocipèdes, etc.; mais comme après ces divers exercices ils rentrent toujours à la maison avec un appétit dévorant, ils mangent en conséquence.

Alors ils sont tout étonnés, quand ils montent sur la bascule, d'avoir augmenté de quelques kilos.

D'un autre côté, — le fait est vraiment inexplicable, — il existe des gens qui se font gloire de leur énorme corpulence et posent pour la bedaine, témoin le Congrès des gros hommes, organisé tout récemment à Berlin par une Société de gais compagnons, dite des « vauriens ».

Ce Congrès n'a eu qu'une séance, séance unique, mais de poids.

Voici le récit qu'en fait un témoin oculaire :

« Un peu après dix heures, on entendit de formidables gémissements et soupirs essoufflés venant du grand escalier : ces respirations bruyantes et ronflantes annonçaient l'arrivée et l'ascension des membres du Congrès.

» Chacun devait se peser en entrant. Les convives étaient de telle apparence que la balance automatique, épouvantée de la besogne, refusa ses services. Il fallut recourir à une bascule de marchandises solidement construite, afin de pouvoir constater exactement le poids des « messieurs » qui concouraient pour la maîtrise et le prix d'honneur.

» Cinquante champions s'offraient à l'épreuve : aucun ne pesait au-dessous de 200 livres.

» A minuit, on proclama les noms des sept plus lourds.

» Et pendant qu'on les conduisait en pompe à la tribune pour les exposer à l'admiration de la foule, l'orchestre jouait une marche triomphale.

» Le plus lourd pesait 399 livres. Il est le représentant de la brasserie des comtés de Reischach, à Stralau. On l'a surnommé « la Lourde Montagne ». Il assurait même que sur une autre balance il avait pesé jusqu'à 405 livres.

» Après lui vient un M. Ferdinand Cohn, de Angermunde : 365 livres. En-

suite, le restaurateur Hubert, de Berlin : 364 livres. M. Hansen, de Kottbus, pouvait encore se glorifier de 276 livres. Trois autres Berlinoises pesaient chacun 268 livres.

» Comme prix destiné au plus lourd indigène berlinois, le boucher de la Cour avait offert un jeune cochon gras, qui, couronné de fleurs et couché sur un opulent lit de paille, dans un angle de la salle, assistait tout joyeux à ce concours de rotundités qui eussent fait envie à ses aïeux.

» Le prix d'honneur du Congrès, réservé à l'homme le plus lourd de tous, quelle que fut son origine, était offert par la brasserie bourgeoise de Munich, et consistait en une demi-tonne de vraie bière bavaroise. C'est à M. Berg qu'elle fut décernée. Le restaurateur Hubert eut le cochon.

» A-t-il invité ses clients habituels à partager son prix et quelle sauce parfumée de laurier inventa-t-il pour assaisonner ce cochon d'honneur ?

» Le supérieur de la « Société des Vauriens », le docteur Reiff, distribua, en outre, une médaille d'argent à chacun des sept membres les plus vastes du Congrès. »

Lo salaire.

Dein lo teimps iò on recordàvè lo cat-simo à l'écoula, lo faillai savai su lo bet dâo dâi, po s'esquivâ lè talotsès; assebin on lo ressivè tant qu'on débliottâvè se n'aleçon sein quequelhî, que mémameint on savai lè demandè asse bin què lè rêsponsès, quand bin y'avai portant dâi iadzo dâi mots prâo molési.

On dzo que lo bouébo ao taupî recitâvè se n'aleçon, l'ein étai dza à la section XV de quoitande, ique iò lâi a :

D. *Quelle peine méritent nos péchés ?*

R. Nos péchés méritent la mort, car le salaire du péché c'est la mort.

Quand lo régent l'eut recitâ, lâi demandâ se savai cein que l'étai què lo salaire, et quand ve que le toupin lo savai pas, sè peinsâ dè lâi fèrè trovâ tot solet cein que cein allâvè à derè, et lâi fâ :

— Ton père est taupî ?

— Oi.

— Et quoui payè ton père po ètrè taupî ?

— C'est lo boursier.

— Quand lo payè-te ?

— Ti lè cartins.

— Adon, quand ton père va ti lè trâi mâi tsi lo boursier, que rapportè-tetsi vo ?

Lo bouébo, sein ruminâ bin grand-teimps, lâi repond :

— On pliomet!...

Ma fâi, lo régent a z'u lo subliet copâ.

Lè z'éboitons ào père Craquiet.

Lo père Craquiet avai sè z'éboitons dévânt sa mâison. C'étai dâi z'éboitons